

UNE COMMUNE ATYPIQUE : ORADOUR

Atypique, c'est le qualificatif qui convient concernant cette commune de Charente, parfois absente des cartes, entièrement ou en partie !

A une altitude de 123 m, sur une superficie de 1439 ha, elle comprend les villages de « *Germeville* » et de « *Chillé* », les hameaux du « *Perret* » (Péré) appartenant autrefois aux Barbezières, de « *Chanteraine* » (Chantereine), du « *Coudret* », des « *Châtelets* », et « *d'Oradour* »¹.

« *Oradour* » en est le point central, avec l'église entourée du cimetière, et aujourd'hui la mairie et une salle des fêtes, autrefois groupe scolaire bâti avant 1892. Je l'ai connu ; il n'était plus que classe unique, et j'ai fait les 2 Km le séparant de « *Chillé* », à pied, comme tous les petits « *chillots* », pendant un couple de mois alors que j'avais à peine 6 ans, avant que n'ouvre l'école de « *Chillé* » en janvier 1955. La plupart des petits « *germevillots* » allaient à Aigre où il y avait école publique et école religieuse, ou à « *Germeville* » où il y avait une école des sœurs attenante à la Chapelle. Nous ne nous connaissions pour ainsi dire pas².

Outre le logement de fonction de l'instituteur, à « *Oradour* », demeurait le garde-champêtre et fossoyeur. Celui que j'ai connu se « *châfrait* » « Chien-loup ». Vu avec nos yeux d'enfants, ce personnage impressionnait, qui vivait isolé, loin de tout avec son chien loup, et surtout, dormait si près du cimetière ! Il s'appelait M. FAVRAUD. Les rares habitants « *d'Oradour* », actuellement au nombre de deux, ne portent pas de nom.

Le nom « *Oradour* » vient de « *oratorium* », lieu où l'on prie. Il est aussi nommé « *Re-dour* » par Cassini. Cet oratoire était rattaché au prieuré Saint-Michel de Marcillac-Lanville dirigeant depuis le XII^e siècle des moines obéissant à la règle de Saint-Augustin. Au cimetière, le long du mur sud de l'église, on peut voir trois pierres tombales de moines laboureurs. Dans le bois attenant, peut-être lieu du prieuré ? le départ d'un souterrain ou abri-refuge a été bouché pour des raisons de sécurité.

A l'orée de ce même bois, en bordure de route, Notre-Dame des Champs érigée en 1894, protège les cultures du phylloxéra et de la grêle, selon les anciens qui avant elle avaient connu un terrible et dernier orage de grêle ! On y organise toujours un « *pèlerinage* ».

Près des « *Châtelets* », une stèle rend hommage depuis 1946 aux époux NORMAND : Madeleine, déportée, est assassinée à Auschwitz en février 1943, Gustave fusillé le 2 octobre 1943 au Mont-Valérien. Ils avaient commis la faute d'être communistes !



Madeleine et Gustave
NORMAND



Le monument à leur
mémoire

Sur la commune, au XIX^e siècle, cinq moulins tournaient : « *Moulin Haut* », « *Moulin Bas* », le moulin du « *Coudret* », le moulin « *Rancureau* », le moulin de « *Nugues* » (moulin à huile de « *Germeville* »), et le moulin « *Palluaud* », minoterie, à « *Germe-*

¹ « *Chillé* » fut aussi écrit « *Chillay* », et « *Le Coudret* », « *Coudray* ».

² Autre particularité de cette commune. Dans le cimetière, une ligne virtuelle qui coupe en deux perpendiculairement l'église, délimite à l'Est les tombes des « *Chillots* », à l'Ouest, celles des « *Germevillots* », à quelques exceptions près ! Lors de sa visite, M. NORMANDIN, membre SEFCO, remarque que l'entourage de certaines tombes est fait de vieilles pierres tombales coupées.

ville »³. En 1889, il en restait trois en activité : Le « *Coudret* », « *Rancureau* », et un de « *Germeville* ». (Le moulin de « *Rancureau* » appartenait à la famille FAURE pour laquelle mon arrière-grand-père travaillait en tant qu'ouvrier agricole. C'est dans ce moulin que mon grand-père Marius est né en 1899, accueilli par la berceuse de la rivière qui passait sous le moulin). En 1916, on comptait trois meuniers : Gaston GONTIER dit René, à « *Germeville* », et Louis MESNARD et NIVEAU au « *Coudret* ». Aujourd'hui, le moulin de « *Germeville* » a brûlé, en 1936, celui du « *Coudret* » est une maison d'habitation, et celui de « *Rancureau* » est une charmante ruine le long du chemin blanc au-dessus de la mairie.

L'eau qui faisait tourner ces moulins était apportée par le « *Dop* » qui était alimenté par les eaux venant de la butte de Breuillaud, augmenté par une source à Barbezières et une autre dans les « *Piqueries* », entre « *Chanteraine* » et « *Chillé* » ; la rivière des « *Planches* », prenant source au « *Creux Fumeau* » entre « *Chanteraine* » et « *Le Perret* » qui rejoint le « *Dop* » ; et les « *Prés Noirs* », naissant à « *La Citerne* », commune de Mons et qui se jettent dans « *La Couture* » à « *Germeville* ».

Deux lavoirs étaient bâtis, un sur le « *Dop* » à « *Chillé* », l'autre sur les « *Prés Noirs* » à « *Germeville* » (mon papa se souvient avoir souvent poussé la brouette de sa grand-mère sur le chemin « *Boutillon* » de « *Chillé* » jusqu'à l'ancien, en amont de celui existant, sans doute au niveau de la source des « *Piqueries* »).

Au milieu du XIX^e siècle, un procès opposa « *Chillé* » à « *Germeville* », « *Chillé* » désirant se rallier à Barbezières, distante de 4 km, et « *Germeville* » à Aigre. Le « *Coudret* » aurait dû suivre « *Germeville* ». Deux propriétaires du « *Coudret* », Jean REVEILLAUD et Jean JOUMIER, firent échouer le projet. Nonobstant le fait qu'ils soient ancestralement liés à leur église et leur cimetière, ils firent valoir l'augmentation conséquente des salaires dévolus aux gardes-champêtres d'Aigre et de Barbezières qui auraient de bien plus grandes surfaces à superviser. Mais surtout, le point fort fut que « *Le Coudret* » ne bénéficierait plus de la jouissance du marais commun, représentant une perte minimum de 100 Francs par an !

Ces marais, de « *Fiolle* », ou « *d'Enfiolle* », s'étendent au nord, entre « *Oradour* », « *Chillé* » et « *Le Coudret* », et couvrent 92 hectares pour « *Chillé* », et 36 hectares pour « *Germeville* ». Pour ce qui est de « *Chillé* », ces marais furent arrentés contre une ferme annuelle en 1508 par les prieurs de Lanville (réf : acte d'arrentement du 6 mars 1508 dans Notes Historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec par Alexis FAVRAUD). En bénéficiait aussi « *Le Coudret* ». Ce sont des rouchères, plantées de carex appelés localement rouches, de typhas ou quenouilles d'eau, de mousses. C'est une terre noire, acide, qui fonctionne à la manière d'une éponge, tantôt humide, tantôt asséchée. Ces marécages, exploités surtout pendant les deux guerres de 1914 - 1918 et 1939 - 1945, fournissaient un combustible très médiocre, mais bienvenu en ces périodes de pénurie. Extraites à l'aide de louchets mécaniques, les briques de tourbe étaient séchées en plein air et livrées en charrette aux foires alentour, ceci pendant la première guerre. Les louchets se perfectionnèrent, et pendant la seconde guerre, les briques étaient livrées à Angoulême par camions.

Ces marais portèrent aussi des cultures de chanvre jusque vers 1930.

Lieux de chasse et de pêche, les rouchères attiraient les braconniers de tous poils. (je me souviens d'un trou d'eau où, après mon grand-père et mon père, je posais des cordelles !) Les rouches servaient aussi de litières pour les animaux. Ces paysages

³ D'après la liste électorale de 1866-67, il existait un moulin à huile à « *Chillé* », qui était la propriété de Jean REVEILLAUD, frère de Louis, lui-même meunier au « *Coudret* ». Jean PASQUIER y était employé comme huilier. En subsistait une meule à huile disparue aujourd'hui.

peu appréciés étaient objets de légendes. Ici, *l'éve* (écrit dans l'acte cité plus haut : *ayve*) de la « *Font Saint-Sulpice* » guérissait tous les maux. Plus loin, les abords de la « *Font Rougeaud* » étaient mouvants. Il arrivait même parfois que la tourbe prenne feu, sans doute aidée par quelque plaisantin qui enflammait le méthane s'en échappant. Il paraît même que ce serait une belle dame embourbée qui serait à l'origine du don des rouchères à « *Chillé* »...

Longtemps laissées à l'abandon, elles sont maintenant assainies et cultivées en grande partie, louées à M. DENIS, exploitant agricole au « *Coudret* ». Voilà pourquoi, en 1958, le village de « *Chillé* » se trouve avec un impôt de 6000 Francs à régler. La location des rouches léguées 450 ans plus tôt permet de faire face, et perdure, assurant au village entre autres, les frais de l'éclairage, de la taxe d'ordures ménagères, l'aménagement d'une promenade sous les pins.

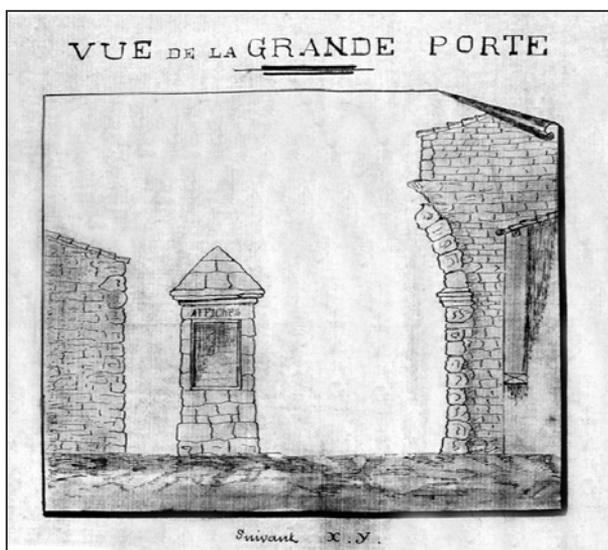
Du « *Coudret* », nous passons devant une parcelle de champ nommée le « *Château* ». Au Moyen-Âge, s'élevait là, probablement un château fort, sans doute une motte féodale, dont il ne reste qu'un tas de cailloux.

Nous voilà à « *Chillé* », autrefois orthographié « *Chiliet* », ou « *Chilliet* », patronyme donnant lieu à deux interprétations ; la première serait l'origine « *chail* » ou « *cal* » en gaulois, pierre ou caillou ; la seconde se trouve dans les Notes d'Alexis FAVRAUD déjà citées : « *Chillot, Chilloux, Chillé : Amas de terre élevée comme monuments funéraires pour constater un événement souvent placé le long d'une voie romaine, à sa bifurcation ; on les trouve également par les frontières et limites territoriales des peuplades* ». Une troisième hypothèse, issue d'Achille, est évoquée par Olivier COTINAUD.

La partie Est du village, porte le nom de « *La Ferme* », reconnaissable à ses toits en dents de scie. Plus loin, la **supposée** « *villa* » de Craon⁴ (du gaulois *craon*, qui signifie craie). On y entrait par une

Grande Porte comportant un pilier que j'ai connu, détruit pour laisser passer nos matériels agricoles hauts et larges (croquis ci-contre datant de 1894). Il est probable que dans cette enceinte vivaient des moines missionnaires ou hospitaliers rattachés soit à Marcillac, soit à la commanderie de Barbezrières.

Sur la carte de Cassini, seconde moitié du XVIII^e siècle, « *Chilliet* » est en ruines. Quel conflit dramatique a bien pu mettre à mal un site de cette importance ? D'autre part, il



Ce croquis figure sur un plan établi en 1894, concernant un litige pour un chemin. Il est conservé à la mairie d'Oradour.

⁴ A la place des marais, se serait étendue une forêt de chênaie mixte se composant de chênes, noisetiers (d'où le patronyme « *Coudret* »), aulnes, ormes, et tilleuls. Cette forêt, dite forêt de Craon ou Cran, a été engloutie sous la tourbe. Les essences ont pu être définies grâce à une analyse des graines de pollen effectuée en 1960-1961 (voir Tourbières au fil de l'Osme par Jean SAUVE ; Histoires du Pays d'Aigre n°6). La forêt de Cran fut mentionnée dans les hommages de 1274 et 1293.



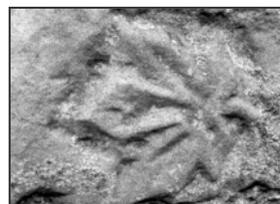
apparaît un vide dans les registres paroissiaux de « *Chillé* » entre 1704 et 1724. Quelle en est la raison ? Y a-t-il un rapport avec la destruction de la ville ?

Le plus impressionnant vestige est une bâtisse du XIII^e siècle aux murs percés de deux archères cruciformes. A l'intérieur, part un souterrain qui mènerait, selon la légende, à Barbezières. (Il y a d'ailleurs un autre départ de souterrain, dans un puits, mitoyen entre deux cours, plus près de la Grande Porte).

On a trouvé au pied de ces murs grand nombre de squelettes.

Traces de combats ? Ce qui pourrait nous ramener à l'explication d'Alexis FAVRAUD quant à l'origine du nom « *Chillé* ».

Dans la rue de la vieille église⁵, on voit un soubassement de grosses pierres appartenant à une église, ou chapelle, ainsi qu'une feuille dessinée sur une pierre : signature d'un compagnon ?



L'association pour le village de « *Chillé* » avait fait projet d'acquérir la maison, mais a dû renoncer, faute de crédits.

J'ai gardé pour la fin une information intéressante au plus haut point. Hélas, il ne s'agit que d'une hypothèse qui ne

demande qu'à être prouvée ! En face de « *Chanteraine* », un petit chemin montré par une pancarte faussement intitulée dolmen, mène à une pierre levée. Mentionnée dans les mémoires de la SAHC par A-F LIEVRE en 1883, cette pierre levée est le seul menhir parmi les 11 mégalithes restant sur 19 répertoriés au XIX^e siècle au Pays d'Aigre. Et ce pourrait bien être **la borne de conjonction des trois anciens diocèses** : Angoulême, Poitiers et Saintes. Si rien ne permet de l'affirmer, rien ne permet non plus de l'infirmer. Et moi, j'aime à y croire !

En l'état actuel, la commune d'Oradour compte environ 220 habitants dont une centaine pour « *Chillé* ». A noter un repeuplement dû à l'achat de maisons par des gens venus d'autres pays, en résidences secondaires, dénombrées ainsi : une quinzaine anglo-saxonnes (dix pour « *Chillé* », cinq pour « *Germeville* »), deux allemandes (une pour « *Chillé* », une pour « *Germeville* »), une espagnole pour « *Germeville* », et une vietnamienne pour « *Chillé* ». Ce qui ne suffit pas à combler une chute catastrophique de la population : 853 habitants en 1851, 593 en 1906, 404 en 1946, 296 en 1968 !

Autrefois, les domaines viticoles étaient une ressource non négligeable. Maintenant, l'activité agricole est surtout céréalière. On compte quatre exploitations agricoles pour « *Chillé* », deux pour « *Le Coudret* », et quatre pour « *Germeville* » et à « *Chanteraine* », une entreprise de travaux agricoles. Deux artisans, uniquement sur « *Chillé* » : un plâtrier et un électricien. Vers 1950, il y avait dans ce village, un maréchal-ferrant, Jean DELHOMMEAU, « *châfré* » « *Chocolat* », qui partageait son temps entre les forges de « *Chillé* » et de « *Germeville* »⁶, deux épiceries, une couturière et une poste ! Mon grand-père a longtemps fait office de coiffeur. Début XX^e, un bistrot servait aussi de guinguette le dimanche.

⁵ L'acte d'arrentement du 6 mars 1508 a été signé dans la chapelle dressée autrefois « rue de la vieille église » à « *Chillé* ».

⁶ A la forge de « *Chocolat* », j'ai aussi traîné mes galoches. J'y ai tiré sur la chaîne et « *buté* » sur les braises. J'allais y embrasser mon oncle Jean LAFORGE qui y travaillait, et dont se souvient fort bien Olivier COTINAUD, qui l'a connu quelques années avant moi.

Un comité des fêtes et une société de chasse sont toute la vie associative de la commune, une commune où le travail du conseil municipal est stimulé par un climat cordial, sous la houlette de M. le maire, Yves CLÉMENT.

Note : A la sortie du village de « *Chillé* », sur la route du « *Bouchet* », les visiteurs de la SEFCO se sont arrêtés sur la place de la « *Croix Neuve* ». M. Gérard ANDRÉ qui nous accompagnait, nous informa qu'elle fut le site de l'ancien cimetière de « *Chillé* ». (Jusqu'à quand ?) Sur cette place, au temps de mon enfance, nos pères jouaient au « *billot* » ou aux cartes, discutaient, accompagnés de leurs enfants, le dimanche.

Remerciements à : M. le maire, Yves CLEMENT, Mme BOUTENEGRE, secrétaire de mairie, Auguste BERTRAND pour le village de « *Chillé* », ainsi que Martine et Monique REVEILLAUD et Mme Danièle COIRARD pour leurs renseignements et leur disponibilité, ainsi qu'Olivier COTINAUD pour ses passionnants suppléments d'informations.

Un merci tout particulier à mon père et ma mère, Pierre et Yolande, qui ont fait en sorte que je naisse dans cette « *riche* » commune où mon enfance fut légère et heureuse. Une pensée émue à mon grand-père Marius, décédé en 1987, et ma grand-mère Lucie, décédée en 1930, qui reposent côte à côte dans le cimetière d'Oradour.

Lucie MÉMIN - Le 10 mars 2005.

Sources :

« *Histoires du Pays d'Aigre* » (n°1 le procès ; n°2 les moulins, la borne ; n° 4, 6, 7 les tourbières ; n°11 les moulins)

La Charente Libre : articles de Michel REBIERE : « *Le patrimoine sorti du marais* » et « *Chillé* » sauve ses vieux murs » ; photographies aériennes de « *Oradour* » et « *Germeville* »

« *Notes sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec* » - Alexis FAVRAUD : (*Librairie Bruno SEPULCRE - Paris VII° - 1987*)

« *Aigre, Mansle, et leurs environs* » - A.F. LIEVRE :

« *Inventaire Archéologique de la Charente gallo-romaine* » - Joseph PIVETEAU : I; 1958 (p.68) MSAHC..

Carte de Cassini numéro 69

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR DE « GERMEVILLE »



La chapelle avant la tempête du 27 décembre 1999



Le lendemain de la tempête..., clocher à terre et cloche brisée.



Le clocher restauré en juillet 2004 a retrouvé sa cloche.

Photos © Dominique GAUTIER